

KAMUHINDA Pascal

B.P. 956 KIGALI

Kigali, le 11/08/1986

Bruxles

EX
A traiter par
Date
No Classement

Monsieur Gaston HAVUGIMANA
Chargé d'Affaires a.i.
Ambassade de la République Rwandaise à
Bruxelles
1, Avenue des Fleurs
1150 Bruxelles
Belgique

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre du 3 juillet 1986, que je viens de percevoir ce 11 août 1986.

Je ne comprends pas votre intervention et suis fort étonné que vous alertiez les Responsables les plus hauts du pays. Mes frais médicaux sont à ma charge, j'ai laissé mon adresse au Rwanda à l'Akademisch Ziekenhuis à Gand et également une autre adresse en Belgique. Je n'ai reçu aucune facture de ladite Académie ni au Rwanda ni en Belgique. D'autre part, lors de mon test médical, je payais avant de voir le médecin. Dans le cas où ils auraient oublié de facturer quelque détail que ça soit, ce n'est pas ma faute. Dès lors, votre affirmation : "Jusqu'à ce jour, vous avez négligé de payer cette somme" est fort gratuite. D'autre part, je vois que le destinataire de la lettre émanant de l'Akademisch Ziekenhuis à Gand se trouve être Ambassade Van Zaire-Rwanda, vous en convenez avec moi qu'il y a un équivoque.

De toutes façons, sous réserve de vérification, je donne ordre à mon intermédiaire de payer cette somme à l'Académie de Gand sans votre intervention.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma haute considération.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République
- Monsieur le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Académie de Gand

KAMUHINDA Pascal